

## C.RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017

Compte administratif 2016 : 11 voix pour 1 voix contre

Section de fonctionnement :

Dépenses 662 764,98 € Recettes 1 789 726,56 € Excédent 1 126 961,58 €

Section d'investissement :

Dépenses 162 607,55 € Recettes 73 356,63 € Excédent - 89 250,92 €

Subventions aux associations : approuvées à l'unanimité

|                                    | <b>Attributions 2016</b> | <b>Attributions 2017</b> |
|------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Coopérative scolaire               | 1 910,00 €               | **0,00 €                 |
| Reversement subvention département | 0                        | 184,00 €                 |
| A.S.O                              | 7 000,00 €               | 9 000,00 €               |
| UNC AFN                            | 50,00 €                  | 50,00 €                  |
| Club de l'Age d'Or                 | 1 480,00 €               | 1 480,00 €               |
| Anciens combattants                | *1 270,40 €              | 800,00 €                 |
| La Farandole                       | 500,00 €                 | 500,00 €                 |
| Les Musicaux                       | 1 500,00 €               | 1 500,00 €               |
| LA GOYA                            | 1 500,00 €               | 1 600,00 €               |
| <b>Total</b>                       | <b>15 210,40 €</b>       | <b>15 114,00 €</b>       |
| CCAS                               | 23 900,00 €              | ***0,00 €                |

\* en 2016, remboursement réparation drapeaux 'association « Anciens Combattants » : 470,40 €

\*\* l'association « Centre de Loisirs » a été dissoute et les anciens membres du bureau ont souhaité faire don des 6200€ à la coopérative scolaire

\*\*\* le CCAS s'autofinance pour la première fois grâce aux loyers des logements de la RPA

Taux d'imposition 2017 - 4 taxes restent inchangées : approuvé à l'unanimité

|                          | <b>Année 2016</b> | <b>Année 2017</b> |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Taxe habitation          | 10,35             | 10,35             |
| Taxe foncière (bâti)     | 10,06             | 10,06             |
| Taxe foncière (non bâti) | 26,30             | 26,30             |
| Taxe CFE                 | 8,46              | 8,46              |

Budget primitif 2017 - 11 voix pour 1 voix contre

Section de fonctionnement :

Dépenses 1 754 936,00€ Recettes 1 754 936,00 €

Section d'investissement :

Dépenses 1 451 907,35 € Recettes 1 451 907,35 €

10 voix pour - 3 abstentions

Participation frais de fonctionnement de l'école CLIS de Cany – année scolaire 2016/2017 : 600 € pour un élève. Approuvé à l'unanimité.

Construction d'un terrain multisports rue de Frémont : vote à l'unanimité d'inscrire la dépense de 90 000€ TTC en investissement (construction du terrain multisports et son accès PMR (personnes à mobilité réduite)) et de solliciter une subvention auprès du CNDS « Héritage 2024 ».

Fonds de concours – surcoût des travaux d'aménagement du parking de la RPA : les travaux des fondations du parking de 10 places n'étant pas pris en charge par la CCCA, la commune doit verser un fonds de concours du surcoût soit 2599,20 TTC à la CCCA. Avis favorable à l'unanimité.

Projet du nouveau périmètre intercommunal : demande d'adhésion des communes de Criquetot-le-Mauconduit et Vinnemerville – avis favorable à l'unanimité.

Rattachement de la commune et du CCAS au Centre des Finances Publiques de Cany-Barville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 : avis favorable à l'unanimité.

SDE76 : adhésion des 13 communes de l'ancienne communauté de communes Yères et Plateaux

Acquisition de la salle de la RPA, arriérés et cessions diverses : cession de la commune à Logéal 173 258€ - cession Logéal au CCAS 80 600€ - règlement d'arriérés et remboursement de travaux 110 820€. La commune est donc redevable à Logéal de 18 162€ et deviendra propriétaire de la salle de la RPA en septembre prochain. Avis favorable à l'unanimité.

Infos diverses :

Compte rendu du conseil d'école du 24 mars dernier

- Fermeture d'une classe à la rentrée 2017 vu les effectifs en baisse
- Renouvellement entier du parc informatique (2016 et 2017)
- Pas de carnaval ni fête du printemps
- 17 juin : kermesse et spectacle
- Remise dans chaque classe des livres et dictionnaires le 23 juin à 15h30
- Des rumeurs circulent sur le retrait de la subvention communale

Accueil de Loisirs cet été : une réunion avec le pôle action socio-éducative de la CCCA et la directrice de l'école a eu lieu pour fixer les dates des états des lieux et les classes attribuées pour l'Accueil de Loisirs.

Commission des fêtes : bonne participation des enfants au spectacle de Noël. Organisation de la chasse aux œufs le lundi de Pâques. St Laurent 2017: menu moules/frites et animation par « Les musicaux ». Réunion avec les forains le 8 avril pour l'installation des manèges avec le chantier de la Halle commerciale ; tous ont trouvé leur place, le manège des chenilles s'installera plus bas.

Demande de travaux à la CCCA :

Aménagement de sécurité : mise en place de plateaux sur la RD 50 avant l'écluse en direction de Fauville ; écoulement pluvial rue de l'école – réfection de certaines bouches ; réfection de la chaussée rue Prêcheuse et rue Bailleul ; réfection de bordures – intersection rue de la Poste/route de Cany ; passage piétons à matérialiser sur le ralentisseur au pied des marches de l'église et rue de l'école ; éclairage public place Jean Lepicard : halle commerciale, rue de la Halle aux grains entre l'entrée de la salle des fêtes et la maison de santé.

Nouvelle Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : M. COLIN a été élu président – M. DOUILLET élu vice-président aux transports, à l'emploi et aux espaces publics – Mme COUROYER déléguée au logement et patrimoine, mutualisation, achats public et groupement d'achat, commission intercommunale pour l'accessibilité – M. CARREIN délégué au droit des sols, aménagement numérique, albâtre énergie, pilotage du « Up ».

Autres :

- Le surplus de hêtres de la rue de Frémont a été planté derrière l'école La Rosace
- Forfait résidence autonomie : un plan d'action sera mis en place avec la maison de retraite de Grainville-la-Teinturière.
- Appel d'offres – restaurant scolaire : il sera ouvert cet été et les travaux démarreront en 2018.
- Vente d'un logement Logéal : le logement n°6 rue Saint Laurent a été vendu par Logéal. 3000€ seront versés à la commune pour le terrain.
- Le pot de fin d'année des élus, agents communaux, membres du CCAS, présidents d'association et enseignants est prévu le lundi 3 juillet 2017.
- Halle commerciale : les groupes Casino et Carrefour sont intéressés. Leur étude de marché est viable.

Pour plus de précisions, vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble des délibérations en Mairie.